



## CSEC d'avril 2021 Déclaration de la CGT

### FTV innove... dans l'externalisation de l'emploi !

Il fut une époque où la télévision publique était un ascenseur social. On y entrait par la petite porte, gardien, speakerine, standardiste, et on gravissait les échelons.

Mais depuis des années, cette voie est tarie. Dans une logique purement financière, France Télévisions a systématiquement externalisé les personnels d'accueil, de sécurité ou de nettoyage, les livrant à des sous-traitants fort peu sociaux.

La manipulation, destinée à réduire les effectifs pour complaire à l'État, le plus grand destructeur d'emploi français, s'accompagnait jusqu'ici du discours selon lequel il ne s'agissait pas de nos cœurs de métiers.

Cette époque est semble-t-il révolue. Pour résoudre l'équation économique insoluble imposée par nos tutelles, FTV s'attaque désormais au cœur du réacteur.

#### La filialisation des ETP

Pour préserver les faux-semblants, on transfère des émissions entières à la filiale de production France.tv Studio, en assurant la main sur le cœur que cela reste dans le groupe. 86 salariés des émissions historiques de nos chaînes – *Télématin*, *Thalassa*, *Faut pas rêver*, *Des chiffres et des lettres* – vont ainsi être expurgés de l'entreprise et transférés à une structure ayant les mêmes méthodes que le privé, une protection sociale proche du plancher légal et utilisant l'intermittence comme outil de flexibilité. Les salariés n'ont pas leur

mot à dire. Tant pis pour leurs droits collectifs, leurs jours de RTT et les protections contre le licenciement dont ils bénéficiaient à FTV. Ils pourront se consoler avec l'intéressement... On est bien dans le privé.

#### La sous-traitance du maquillage en région

Ailleurs, la direction poursuit l'essorage méthodique des métiers de la fabrication. Incapable de mettre en œuvre une GPEC efficace, susceptible de donner des perspectives aux salariés, elle assèche les viviers, accule les salariés et externalise des activités cœur de métier en s'abritant hypocritement derrière les règles des marchés.

On vient de franchir une nouvelle marche avec l'appel d'offre sur le maquillage en région. A compter du 1er juillet, les maquilleuses seront remerciées, remplacées par des prestataires en tout genre : institut d'esthétique, école de maquillage, association, auto entrepreneurs ou plutôt auto entrepreneuses car cette catégorie professionnelle est essentiellement féminine.

Selon la direction, le maquillage est un métier « en décroissance », une décroissance qu'elle organise elle-même, méthodiquement, alors même qu'elle annonce le développement des chaînes régionales.

À l'heure où la direction se gargarise de protéger les personnes vulnérables et de

promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, elle s'attaque pourtant à l'une des catégories de personnels les plus mal payés de FTV et fragilise un cœur de métier essentiellement féminin.

Quelles seront les prochaines victimes ? Les OPV ? Les éclairagistes ? Les monteurs ? Pourquoi pas le secteur RH ?

A force de recourir à des appels d'offre uniquement destinés à améliorer le compte de résultat, FTV dégrade considérablement son empreinte sociale, tout en blablatant sur sa responsabilité sociale et environnementale à longueur de communications lénifiantes.

Exemple récent, le choix du groupe Accor comme plateforme de réservation hôtelière interroge, alors que, depuis deux ans et demi, au sein de ce géant de l'hôtellerie, des femmes de ménage se battent pour obtenir leur CDI et en finir avec une sous-traitance synonyme de maltraitance.

A France Télévisions, les mots ne se vérifient pas dans les actes.

## Le développement du numérique

Cette externalisation à tout va interroge aussi la souveraineté de l'entreprise, alors que l'avènement du numérique requiert des moyens conséquents.

Le recours généralisé à des prestataires informatiques sur les sites parisiens, l'abandon aux GAFAs de la gestion de nos serveurs et de nos données internes, nous rend dépendants.

En termes de moyens de fabrication, on est en droit de s'interroger sur la volonté de la direction de maintenir un outil interne puissant, capable de rivaliser avec le monopole d'AMP-Euromédia. L'exemple récent de la chaîne éphémère Culturebox dont la fabrication a été confiée au privé plutôt qu'à la Fabrique pose réellement question sur l'application du pacte de priorité sur le recours aux moyens internes.

Le directeur des antennes et des programmes de FTV se vantait il y a peu en CSEC du lancement d'un pilote de série, *Capitaines Pen-nac*, tourné à Vendargues. Une belle diversification du site en effet mais portée quasi exclusivement, en matière de contrat de travail, par la filiale FTV.Studio. Est-ce comme cela que la direction envisage les développements à venir ?

Nous constatons par ailleurs un véritable dumping social de FTV.Studio envers les équipes légères de la Fabrique, sommées de tourner à deux en abandonnant au passage leurs collègues éclairagistes, sans doute un peu trop « emploi en décroissance » ... Faute de quoi, le tournage est assuré par le privé.

**C'est cela le contexte social de FTV, celui du rabetage incessant de nos activités, de la dégradation de nos conditions de travail et de la précarisation de l'emploi. La CGT dénonce haut et fort cette orientation stratégique invisible de l'externalisation de nos emplois et de nos activités. Nous avons une autre vision du développement du service public audiovisuel.**

Le 20 avril 2021